

## COMMUNIQUE DE PRESSE

# Campagne de dépistage covid gratuit et de sensibilisation à la dengue dans la commune de Saint-Louis

*Saint-Denis, le 13 juillet 2020*

**Dans une démarche de prévention, l'ARS La Réunion met en place, avec le concours des communes volontaires, une campagne de dépistage du covid-19 auprès de la population dès cette semaine. Il s'agit de repérer très précocement l'apparition de nouveaux cas autochtones, et d'éviter des chaînes de transmission locale.**

**La commune de Saint-Louis est la première ville à répondre favorablement et à s'associer à cette démarche. Les habitants sont invités les 15 et 17 juillet sur la place des marchés forains, où ils pourront avoir accès à un dépistage covid gratuit. Une opération de prévention de la dengue est également prévue à cette occasion. Cette opération sera déployée par la suite dans d'autres lieux de l'île.**

### DEUX RENDEZ-VOUS LES 15 ET 17 JUILLET A SAINT-LOUIS

L'ARS La Réunion a proposé aux communes d'organiser, avec les laboratoires, des opérations de dépistage covid dans les quartiers, afin de faciliter l'accès aux tests, et de repérer précocement d'éventuelle circulation du coronavirus.

La Commune de Saint-Louis a été la première à répondre favorablement à cette proposition, en associant à cette opération une sensibilisation de la population à la dengue. D'autres opérations seront programmées dans les prochaines semaines sur d'autres communes.

#### **Le dépistage du covid-19**

L'accès aux tests covid constitue l'un des enjeux essentiels du déconfinement. Aussi, la stratégie de dépistage est amplifiée à La Réunion afin d'éviter la propagation du virus dans l'île et de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour stopper toute chaîne de transmission locale naissante.

L'objectif des opérations de dépistage est d'identifier les personnes porteuses du virus et asymptomatiques afin de déclencher la recherche de personnes contacts de ces cas positifs et de favoriser leur isolement.

#### **Le dépistage de covid-19 est gratuit et sans ordonnance et en toute confidentialité.**

Le test s'effectuera par dépistage RT-PCR qui permet de déterminer si une personne est porteuse du virus au moment du test, grâce à un prélèvement par voie nasale, et de mettre en œuvre de mesures nécessaires (isolement de personne principalement) en cas de résultat positif.

Il se fait sous la forme d'un prélèvement nasal et peut occasionner une légère gêne dans le nez. Il ne dure que quelques secondes. Un échantillon est prélevé dans le nez grâce à un long coton-tige, appelé écouvillon. Une fois récupéré, l'échantillon est scellé puis analysé par le laboratoire biologie médicale.

Lors du test de dépistage, les personnes devront **présenter leur carte vitale et une pièce d'identité.**  
**Le port du masque est obligatoire.**

## **La sensibilisation aux risques liés à la dengue**

Depuis quelques semaines, la circulation de la dengue baisse dans l'île. Toutefois, de nombreuses communes de l'île recensent toujours des cas, notamment dans le sud. La Commune de Saint-Louis est une des villes les plus touchées.

Chacun doit maintenir la vigilance contre la dengue et continuer à mettre en œuvre les mesures de prévention indispensables pour se protéger de la maladie.

Un stand d'information sera tenu par le service Lutte Anti-vectorielle de l'ARS.

**L'ARS et la commune de Saint-Louis encouragent les habitants à participer aux deux opérations qui se dérouleront sur la place des marchés forains :**

**le mercredi 15 juillet,**  
**Place Raymond Barre à la ZAC Avenir**

et

**le vendredi 17 juillet,**  
**Place de l'église à la Rivière**

**de 7 h00 à 11h 30**

## **POUR SUIVRE LE PARTENARIAT ARS/COMMUNE DE SAINT-LOUIS**

Un Contrat Local de Santé (CLS) sera signé prochainement entre l'ARS et la commune de Saint-Louis. Il aura pour objectifs de mieux répondre aux besoins de santé de la population, en réduisant les inégalités territoriales et sociales dans les domaines de la santé, de la prévention, de la politique de soins ou encore dans l'accompagnement médico-social.

Le programme d'actions partagé sera alors déployé, défini selon des axes déterminés après un diagnostic local de santé.

A ce titre, la distribution de répulsifs anti-moustiques à destination des habitants en situation de précarité, sera organisé dans les prochains mois avec le CCAS de Saint-Louis.

### **Contacts Presse :**

Service Communication ARS - Port : 06 92 66 61 20 - Courriel : [ars.reunion-communication@ars.sante.fr](mailto:ars.reunion-communication@ars.sante.fr)  
Service Communication Commune de Saint-Louis - Port : 0692 40 91 59